

Décision n°2025-13MM-tarifs

Décision modificative portant sur l'approbation des tarifs du 14^{ème} congrès « AEI 2025 » _CERGAM

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Vu la décision initiale n°2025-13/Tarifs portant approbation de tarifs en date du 21 février 2025,

Vu la décision modificative n°2025-13M/Tarifs portant approbation de tarifs en date du 3 avril 2025,

Considérant les difficultés administratives rencontrées par plusieurs chercheurs étrangers en lien avec la délivrance des visas par l'ambassade française, certains éléments de la demande initiale formulée par Centre d'Etudes et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille (CERGAM - UR 4225) ont été ajoutés et par conséquent, les délais d'inscription prolongés,

Considérant en conséquence qu'il convient de procéder à la modification de la décision modificative susvisée,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Sont modifiés les dates et tarifs d'inscription indiqués à l'article 1 de la décision modificative comme suit :

Catégories	Tarif	
Les auteurs doctorants	263,64€ HT / 290€ TTC	
Les auteurs enseignants-chercheurs	Inscription jusqu'au 15/05/25 336,37€ HT / 370€ TTC	Inscription à partir du 16/05/2025 427,28€ HT / 470€ TTC
Les accompagnants	81,82€ HT / 90€ TTC	
Contribution à distance encadrée	27,28€ HT / 30€ TTC	

Article 2 :

Les autres dispositions de la décision n° DAJI/2025-013M-Tarifs restent inchangées.

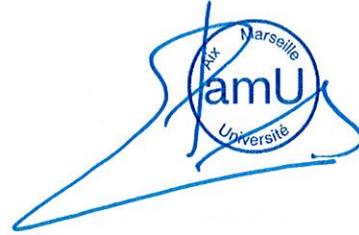
Article 3 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 16 mai 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **23 MAI 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **23 MAI 2025**